

*Résumé en langage simplifié*

mai 2023

# Une prestation sans obstacle

Principes et recommandations pour l'administration de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap

## Contexte

- L'objectif de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap est d'améliorer la vie des personnes en situation de handicap qui vivent dans la pauvreté.
- Actuellement, des lois et des règlements sont en cours de développement pour mettre en place cette prestation.
- La Marche des dix sous du Canada et Prospérité Canada ont travaillé ensemble pour étudier comment les personnes en situation de handicap pourront accéder à cette prestation.
- Nous travaillons pour que la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap soit totalement accessible. Nous souhaitons nous assurer qu'il n'y aura aucun obstacle pour y accéder.
- Dans ce rapport, nous donnons des conseils au gouvernement fédéral pour l'aider à bâtir la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.
- Les conclusions de ce rapport sont basées sur les commentaires des personnes en situation de handicap, des membres de leur famille, des proches aidants, des défenseurs des personnes en situation de handicap et du personnel travaillant avec elles au quotidien.

## Thèmes abordés

Nous avons été informés des nombreux défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap en matière d'accès aux programmes, prestations et services gouvernementaux actuels.

Ces défis incluent :

- Les personnes en situation de handicap se sentent jugées par les agents du gouvernement jusqu'à ce qu'elles prouvent leur admissibilité.
- Les personnes en situation de handicap ont le sentiment de « quêter de l'argent » au gouvernement plutôt que de considérer les prestations comme un droit.
- Les processus de demande de prestation sont longs et compliqués.
- Plusieurs personnes en situation de handicap n'ont pas d'aide pour remplir une demande de prestations.
- Les personnes en situation de handicap doivent souvent payer des professionnels de la santé pour remplir des formulaires qui prouvent leur handicap.
- De nombreuses personnes en situation de handicap ont de la difficulté à remplir les formulaires de demande de prestation en ligne, car elles n'ont pas accès à l'internet, à un ordinateur ou à un appareil mobile, ou encore parce qu'elles ont peu de connaissances en informatique.
- Certaines personnes en situation de handicap rencontrent des obstacles supplémentaires comme : vivre dans une région rurale ou éloignée ou dans un logement insalubre ou être sans-abri ou ne pas avoir de pièces d'identité. De nombreuses personnes en situation de handicap ne sont pas au courant des prestations ou des soutiens du gouvernement qui sont disponibles pour elles.

## Principes et recommandations

À partir des commentaires reçus, nous avons élaboré des recommandations pour que le gouvernement fédéral sache comment les personnes en situation de handicap devraient accéder à la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.

Nous souhaitons que le gouvernement considère ces recommandations alors qu'il travaille à bâtir la nouvelle prestation.

### 1. « Rien sur nous sans nous »

- Les personnes en situation de handicap sont des experts au sujet de leur propre vie et expériences, elles devraient donc avoir leur mot à dire dans les décisions prises au sujet de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.
- Les personnes en situation de handicap devraient être impliquées dans chaque étape de la création de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.

### 2. Ne pas nuire

- Quand les personnes en situation de handicap font une demande pour la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap, elles ne devraient vivre aucun malaise ou désagrément.

### 3. Garantir un accès équitable

- La prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap doit être conçue en fonction des personnes qui sont les plus difficiles à rejoindre.
- Il doit y avoir plusieurs façons de demander la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap et de communiquer avec le personnel du gouvernement.

### 4. Favoriser la dignité

- Le gouvernement fédéral devrait montrer comment la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap aide les personnes en situation de handicap à participer à la vie de leur communauté.
- Le gouvernement devrait utiliser un discours qui laisse voir que les personnes en situation de handicap sont des membres à part entière de la société.

### 5. Réduire le fardeau

- Le processus pour faire une demande pour la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap devrait être aussi facile que possible. Du soutien devrait être offert pour aider les personnes à faire une demande.

- Par exemple, une personne qui est admissible à d'autres prestations pour les personnes en situation de handicap devrait être automatiquement admissible à la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.

## **6. Favoriser la confiance envers les agents du gouvernement (Favoriser la confiance et l'agentivité)**

- La procédure pour faire une demande pour la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap devrait être totalement accessible.
- Tous les agents du gouvernement devraient être formés pour offrir une assistance et un soutien accessibles.

## **7. Agir avec rapidité et efficacité (Être diligent et réactif)**

- La prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap est indispensable et elle doit être lancée dès que possible.
- La prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap doit s'adapter à la réalité et aux changements dans la vie des personnes en situation de handicap.

## Prochaines étapes

- Pour créer une prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap entièrement accessible, le gouvernement fédéral doit se pencher sur les besoins des personnes en situation de handicap à chaque étape – de la connaissance de la prestation, à sa demande, en passant par son obtention et son maintien au fil du temps.
- Le gouvernement fédéral doit faire plusieurs choix dans la conception de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.
- Plusieurs organisations communautaires souhaitent participer au succès de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.
- La Marche des dix sous du Canada et Prospérité Canada souhaitent travailler avec le gouvernement fédéral pendant la création de la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap et par la suite.
- Nous souhaitons nous assurer que la prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap réponde à l'objectif de mettre fin à la pauvreté pour ce groupe de personnes.